

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Sylvain LO BUE demeurant Rue des Heids 82 à 4020 JUPILLE-SUR-MEUSE.

Le terrain concerné est situé Rue Voie des Prés à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 3, section B n°140 F.

Le projet consiste en la construction d'une maison d'habitation et présente les caractéristiques suivantes :

- cession d'une emprise conformément à l'alignement, d'une superficie de 59 m² 51,
- maison à toiture à 2 versants de même pente et inclinaison, petite avancée du garage en toiture plate,
- 2 terrasses en surhauteur par rapport au terrain dont l'une sur pilotis.

Une annonce est réalisée à l'initiative du Collège communal car l'implantation de la construction et l'aménagement des abords ont été modifiés suite à l'avis du Fonctionnaire délégué.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10 juillet au 25 août 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.

